

# COMMUNE DE SAINT-MARTIAL DE VITATERNE

## Procès-verbal

**Séance du 15 mai 2025 18h00**

Date de convocation : 5 mai 2025

**PRÉSENTS :** M. CHAUSSEREAU Joël - M. BERTRAND Bernard - Mme MAROC Isabelle - M. ARNOULD Rudy - M. TYNEVEZ Dominique - Mme BROSSARD Isabelle - M. LINLAUD Vincent

**ABSENTS EXCUSES :** M. FAGOT Philippe (procuration à M. BERTRAND) - M. GUIET Julien - Mme SAÏDANI Taffathe (procuration à Mme MAROC) – Mme BERTHELOT Evelyne

**ABSENTE :** Mme CARRE Elodie

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. Bernard BERTRAND

### **Ordre du jour :**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2025
- Comptes-rendus des commissions voirie et bâtiments
- Demandes de subventions
- Location salle des fêtes (tarifs, contrat, état des lieux)
- Repas des aînés
- Chats errants
- Décision modificative N°1
- Questions diverses

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2025 :** adopté à l'unanimité

### **Comptes-rendus des commissions voirie et bâtiments**

Commission voirie :

Rudy Arnould a fait une étude avec une fiche de critères sur les rues à revoir : nombre de maisons, trafic, état des rues, ancienneté des travaux, coût des travaux.

2 priorités : Rue pépin II (gestion chemin piéton et pluvial 50 500€) et Rue Maingaud.

L'entreprise Picoulet est venue voir la rue Maingaud le 7 mai avec les riverains et la commission : nouveau devis pour un coût de 10 000€ de plus, soit 48 700€ HT avec aménagement de bordures côté gauche.

Commission bâtiments : isolation du logement rue Clef des Champ.

Ajout du coût d'une VMC et système de chauffage pour pouvoir demander une subvention Fonds vert.

**Demande de subvention au titre des Amendes de police – Aménagement de cheminements doux sécurisés et petites opérations de sécurité**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Rue Maingaud (Voie Communale n°5) doit faire l'objet d'un réaménagement avec la création d'une voie partagée pour permettre une déambulation sécurisée des usagers, et la gestion des eaux pluviales.

Monsieur le Maire indique le chiffrage des travaux correspondants, présenté par l'entreprise E.T.A.T.P. PICOULET, soit :

- Montant HT : 48 700,00 €
- Montant TTC : 58 440,00 €

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental, au titre du produit des amendes de police – **Aménagement de cheminements doux sécurisés et petites opérations de sécurité.**

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter une subvention de 50 % du montant HT des travaux plafonnés à 50 000 € HT auprès du Conseil Départemental au titre du produit des Amendes de police – aménagement de cheminements doux sécurisés et petites opérations de sécurité.
- Prévoit de régler le solde des travaux sur les fonds propres
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

<b>Location salle des fêtes</b>
---------------------------------

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes étant terminés, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de location de la salle au 1<sup>er</sup> juin 2025 et les fixe comme suit :

	ADMINISTRÉS	AUTRES USAGERS
<b>SALLE</b>	<b>TARIF ETE</b>	
Occupations diverses 2h	32,00€	
Occupations diverses ½ journée	64,00€	
1 jour	120,00€	160,00€
<i>par jour supplémentaire</i>	15,00€	30,00€
<b>SALLE</b>	<b>TARIF HIVER</b>	
Occupations diverses 2h	49,00€	
Occupations diverses ½ journée	97,00€	
1 jour	160,00€	200,00€
<i>par jour supplémentaire</i>	15,00€	30,00€

<b>OPTIONS</b>	
Cuisine : 1 jour	50,00€
<i>par jour supplémentaire</i>	40,00€
Lave-vaisselle : 1 jour	26,00€
<i>par jour supplémentaire</i>	13,00€

Un abattement de 30€ est maintenu sur les tarifs de la salle (location d'un jour ou plus) pour les associations loi 1901.

La gratuité de la location est maintenue pour les associations communales.

Le Conseil Municipal décide de fixer la caution à 800 €.

L'état des lieux a été revu, le matériel nouveau ajouté.

Les responsables de la salle des fêtes pour les états de lieux : Bernard Bertrand, Isabelle Maroc, Dominique Tynevez, Isabelle Brossard.

Quand il y a une demande de location de la salle, il faudra dire aux demandeurs d'appeler M. Bertrand qui acceptera ou non la location.

L'inventaire de la vaisselle sera fait le 21 mai.

Vendredi 16 mai à 9h : mise en route du matériel et chauffage : les conseillers qui le souhaitent peuvent y assister, les responsables des associations y ont été invités également.

La toiture sera nettoyée par Sylver Constant, elle n'a jamais été nettoyée.

### **Repas des aînés**

Dimanche 1<sup>er</sup> juin : le service sera assuré par les conseillers présents. Françoise Tynevez et Christian Brossard viendront aider.

Philippe Fagot et Rudy Arnould seront absents.

Invitations à distribuer par secteurs, à faire en début de semaine prochaine : Isabelle Maroc, Dominique Tynevez et Bernard Brossard se répartissent les secteurs.

### **Chats errants**

La mairie a reçu des plaintes de riverains mécontents, suite à de trop nombreux chats apparemment errants.

L'association CAATS a été contactée car c'est la mairie qui doit prendre en charge les frais de stérilisation des chats errants. Il pourrait y avoir des aides mais nous n'avons pas reçu toutes les informations.

Le Conseil souhaite avoir plus d'informations, notamment sur le coût que cela pourrait représenter pour la commune.

### **Décision modificative n°1**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'aucun crédit n'a été prévu au budget primitif pour le renouvellement de matériel informatique. Or, il s'avère que l'ordinateur portable n'est pas compatible avec Windows 11 qui sera mis en service en octobre 2025, et que le boîtier de sécurisation Sophos arrive au terme des 5 ans et doit être renouvelé.

Les devis s'élevant à 4 030,96€, le Maire propose de voter la décision modificative suivante :

- Article 2183 : + 4 500€
- Article 2151 : - 4 500€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative au budget primitif 2025.

### **Questions diverses**

Le changement des ampoules de l'éclairage public par des ampoules leds est fait.

Courses cyclistes : remerciements des signaleurs qui sont intervenus.

Le Tour Poitou-Charentes en août 2025 passera dans le bourg de la commune.

2 réunions PLU ont eu lieu aujourd'hui, un nouveau débat sur le PADD sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Eau 17 a lancé des appels d'offre pour la révision du zonage d'assainissement de St-Germain et St-Martial.

Les travaux de la salle des fêtes sont terminés.

Les premières locations seront la brocante et le repas des aînés.

Prochaine réunion : Jeudi 26 juin 2025

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la session close à 19h20.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,